



DEPARTEMENT DE L'AUDE
COMMUNE D'ALBAS

Séance du mardi 09 avril 2024
DE 2024_005

Membres en exercice : 7
Présents : 6
Votants : 7

Date de la convocation: 28/03/2024
L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril 14 heures 00
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en séance
ordinaire sous la présidence de Jean Claude MONTLAUR.

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Jean Claude MONTLAUR, Michel
MAZERM, Cécile CROS, Michel DANEZAN, Denis
INTSABY, Sylvain THRITHARD

Secrétaire de séance:
Cécile CROS

Représentés: Romain CHANOIS

Excusés:

Absents:

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - albas -

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de MONTLAUR Jean Claude
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 80 912.85**
décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	44 522.47
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	40 983.22
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	36 390.38
Résultat cumulé au 31/12/2023	80 912.85
A.EXCEDENT AU 31/12/2023	80 912.85
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	80 912.85
B.DEFICIT AU 31/12/2023	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Le Maire, **M. Jean-Claude MONTLAUR**

